

La g@zette

du Valbonnais

N° 173 – Mai 2022

La destruction d'un four communautaire...



Jadis, les valbonnetins cuisaient leur pain dans un grand four situé sur la place publique...

Dans notre N° 171, nous avons vu que le chemin creux de la Vie Close (via crosa) aboutissait au nord à la fameuse place du Marché, dans le quartier du même nom. A la veille de la Révolution, c'était la place publique du village, là où l'assemblée communautaire des manants et habitants de la paroisse se réunissait régulièrement. A travers la transcription d'un texte (ADI 214 J2) datant du 7 messidor An IV (25 juin 1796), Christian Beaume nous fait découvrir, ligne par ligne, en conservant l'orthographe de l'époque, en rajoutant quelques accents, l'importance stratégique de cette place dans la vie de notre communauté rurale : les Valbonnetins y venaient faire cuire leur pain dans un grand four, et cela, depuis un temps immémorial.

Lan quatre de la république française et le 7 messidor par
moy Antoine Hustache huissier public résident à
Valbonnais canton d'Entraigues soussigné au requis des habitants
de la commune de Valbonnais poursuite et diligence du citoyen André
Louis agent municipal de la dite commune y habitant et ou il fait
election de domicile en sa personne et maison d'habitation, il
est représenté au citoyen Jean Pierre Audinos maître maréchal
résident au même lieu que les dits habitants de la commune du dit
Valbonnais étoient en usage de cuire leur pain depuis un tems
immémoré au grand four sittué sur la place publique de cette
commune dont ils ont un droit et une possession constante,
que le citoyen rigaud cy devant seigneur de la terre de Valbonnais se
prétendant être propriétaire du sol du dit four en a passé vente
au dit Jean Pierre Audinos quoy qu'il n'en ait pas le droit mais
seulement l'usage d'y cuire le pain comme tous les autres intéressés
en contribuant aux réparations d'entretien que ces jours derniers
le dit Audinos s'est permis de démolir le dit four et se propose d'y
construire des écuries granges et autres membres à son usage que par
conséquent la commune de Valbonnais se trouve privée d'un four
commun dont ils jouissent de tems immémoré et qui leur est d'une
utilité absolue, c'est pourquoi le dit André Louis au nom des
habitants composant la dite commune de Valbonnais dénonce nouvelle
œuvre au dit Jean Pierre Audinos l'interpelle de rétablir dans le délai
d'un mois la démolition de la voute du four, mur et batiments
dont s'agit faute de quoi ils le poursuivront pour l'y faire contraindre
et protestent de tous leurs droits dépends dommages et intérêts à
l'effet de quoi j'ai au dit Jean Pierre Audinos laissé la présente copie
en son domicile partant à lui.
Signé : Hustache huissier.

Dans les Alleman et la Seigneurie de Valbonnais (1939), page 129, Charles Freynet nous présente Jean-François de Rigaud, chef d'escadron aux Armées de la république : « *il géra alors le domaine de Valbonnais. (...) Il y venait souvent aux premières années de l'Empire et jusqu'à la campagne de Russie dont il ne revint pas. Les vieillards de Valbonnais parlaient encore, il y a quelques années, du carrosse de M. de Rigaud, qui venait alors en poste de Vienne à Valbonnais.*

Le Désert en Valjouffrey : la maison des *pupilles* (1752)

La transcription d'un texte du 31 juillet 1752, classé sous la cote ADI 14B798, nous est ici proposée par mon ami Christian Beaume, après avoir résumé des premières pages...

Ambroise Bertrand de la Chalpe en Valjouffrey et Claudine Charles du Désert fille de feu Louis se marient le 12 avril 1741. Le couple a deux enfants, Pierre et Thérèse Bertrand. Le lendemain Claude Bernard Georges fait don de tous ses biens aux époux par moitié.

Ambroise Bertrand meurt en 1748, sa femme est héritière et se marie en secondes noces avec Reymond Bernard Georges le 28 septembre 1750. Le 14 mai 1752 Claudine Charles fait son testament et meurt peu après. Dans son testament elle demande que son second mari Reymond Bernard Georges s'occupe des deux enfants jusqu'à l'âge de 16 ans. Son fils Pierre a alors trois ou quatre ans.

Le second mari, Reymond Bernard Georges, suit la volonté de sa femme jusqu'au 4 juillet 1752. Les dits Bertrand ont été nommés tuteurs. Il a été décidé de faire état et inventaire des effets meubles et capitaux de bestiaux appartenant aux pupilles et de la description des bâtiments et des réparations qu'il y convient faire et à la vente judiciaire des meubles et bestiaux pour la nourriture et entretien des pupilles attendu que le dit Jaques Gueydan, oncle des dits pupilles, s'est chargé gratuitement de la nourriture et entretien de Thérèse Bertrand.



Le dit jour et sur les 10h du matin a été procédé au dit état et inventaire par les dits Gueydan et Bertrand ainsi que ci après au Désert à la maison des pupilles.

Article 1

Dans la maison où nous procédons a été trouvé un coffre bois sapin fermant à clef my usé lequel coffre appartenant à Marguerite Gueydan tante maternelle des pupils décédée dans la maison où nous procédons a icelui coffre la dite défunte Claudine Charles mère des pupils s'est gardé devers elle et autres meubles hardes et linge ayant aussi appartenu à la dite Marguerite Gueydan moyennant 18 livres quelle convint de son vivant payer à Claude et Jaques Gueydan frère de la dite Marguerite pour tenir part des dits meubles qui seront ci après inventoriés, dans lequel coffre il sy est trouvé 5 draps toile mêlée de pair dont 4 bons et l'autre presque hors de service, plus une poupière fort usée, plus dans le dit coffre il sy est trouvé 6 chemises de femme toile de pays my usé et une fort mauvaise, plus douze coiffes toile mêlée tant bonnes que mauvaises, plus 12 bandes de coiffes tant bonnes que mauvaises ainsi que les experts et parties intéressées en ont convenu.

Article 2

Une camisole de drap de pair my usée qui s'est trouvé dans le dit coffre, ensemble un corp couvert de serge noire de pair tout neuf n'ayant jamais servi.

Article 3

Plus dans le même coffre il y a deux couvre chef dont l'un toile de mercier et l'autre toile de pair my usés ensemble deux mouchoirs de couleur.

Article 4

Plus dans le dit coffre il y un cottillon serge de londre plus que my usé et un tablier serge de pays aussi my usé.

Article 5

Une petite hache appelée vulgairement epolite, un petit fepour (*fepoux?*) et un marteau de faux et son enclume presque hors de service.

Article 6

Un pot de fert tenant environ 8 emites et une poele à frire.

Article 7

Deux tasses d'étain et une troisième terre de venise.

Article 8

Plus un corps couvert de sergette noire my usé ensemble une couverture d'étoffe de pair presque hors de service et 4 mauvais tranchoirs de bois avec un daillon à moissonner le bled.

*[Nota bene : En Dauphiné, un **daillon** (diminutif de **daille**) est une petite faux. En patois valbonnetin, la faux se dit **dalo**, la faucille, **dalu**. (Etude de Mme Péry, née Bernard-Brunel en 1943). La suite de cet inventaire dans notre prochain numéro]*

Construction d'une digue au mas des terres de Rivière

La digue (...) prendra sa naissance vers le mur existant qui part du moulin et aboutit au torrent [La Bonne, rive droite] il formera un angle obtus de [non précisé] et se prolongera suivant la ligne d'une digue commencée et se prolongera sur une longueur de 108 m 50, à l'extrémité elle formera une courbe qui se prolongera sur 10 m 00 de longueur suivant le cours de l'eau et se raccordera avec la première par un quart de cône tronqué. (Extrait du devis estimatif)

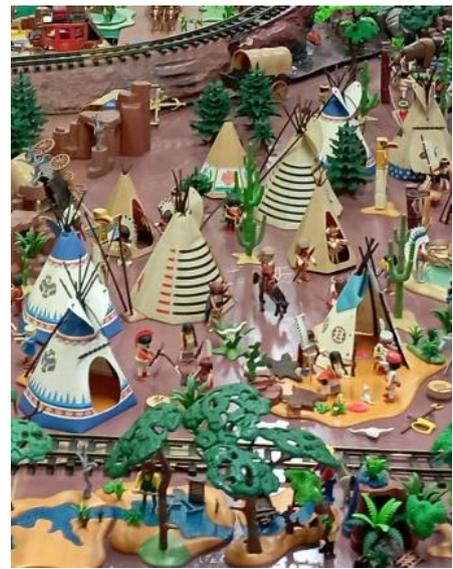


Le moulin

Le pont des Fayette

Sur l'ancien cadastre de Valbonnais (1839), le pont des Fayette est établi sur l'ancien chemin de Valbonnais à Entraigues. Le pont actuel est situé en amont, sur la route qui passe désormais au cœur du vignoble La Fayette (appellation contrôlée sur l'ancien cadastre).

A l'instar du projet d'endiguement du mas des Habits (voir N° 172), la construction de cette digue au mas des Terres de Rivière sera abandonnée. Entre 1857 et 1868, le projet général d'édification d'une digue longitudinale le long de La Bonne, rive droite, protégerait les Buissonnas, les Chaffas, les terres de Rivière sans oublier les Habits.



Jean-Pierre Thévenin, *the Artist*... Valbonnetin



Doté d'une imagination sur tout débordante, Jean Pierre crée et réinvente à l'infini des scènes et histoires qui lui trottent dans la tête depuis sa tendre enfance. Son impressionnante collection de Playmobils constitue un trésor fabuleux, dévoilé aux Petits et aux Grands lors d'une expo les 16/17/18 avril. Un seul regret, son fils Mathieu et son petit fils Lucas n'avaient pas pu venir !



Le rêve d'un passionné...d'enfance...

